

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 100 titulaires – 41 suppléants	Conseillers en fonction : 100 titulaires – 41 suppléants	Conseillers présents : 68 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 29 Absent(s) excusé(s) : 31 Absent(s) : 1
---	---	--

Date de convocation : 22 février 2022

Vote(s) pour : 97  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

**Séance du Lundi 28 février 2022,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2022-02-28-CM-7.2 :

**Désignation dans diverses Commissions d'étude thématiques.**

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 31 janvier 2022 procédant à l'installation de Monsieur Pascal HODY en qualité de Conseiller métropolitain titulaire de la Commune d'Ars-sur-Moselle et de Monsieur Antoine POSTERA en qualité de Conseiller métropolitain titulaire de la Commune de Roncourt,

CONSIDERANT que chaque Conseiller métropolitain titulaire peut être membre d'une Commission d'étude thématique et peut choisir, s'il en fait la demande, de siéger dans une seconde Commission, CONSIDERANT que les suppléants peuvent également participer à une Commission de leur choix,

CONSIDERANT que deux Conseillers Municipaux, non Conseillers métropolitains, par Commune membre ne disposant que d'un seul siège au sein du Conseil métropolitain peuvent participer à une Commission d'étude thématique, dans laquelle ils siègent avec voix consultative,

DECIDE de modifier et compléter comme suit la délibération du Conseil métropolitain en date du 12 juillet 2021 :

- Monsieur Pascal HODY (*Ars-sur-Moselle*) est désigné en qualité de membre de la Commission Déchets,
- Monsieur Mickaël FETIQUE (*Ars-sur-Moselle*) est désigné en tant que membre à titre consultatif de la Commission Eau et énergie,
- Monsieur Laurent BOVI (*Ars-sur-Moselle*) est désigné en tant que membre à titre consultatif de la Commission Mobilités et infrastructures - voirie,
- Monsieur Antoine POSTERA (*Roncourt*) est désigné en qualité de membre de la Commission Cohésion sociale,
- Monsieur Joël GAVINA (*Roncourt*) est désigné en tant que membre à titre consultatif de la Commission Culture et sport,

- Monsieur Patrick MACEDO (*Roncourt*) est désigné en tant que membre à titre consultatif de la Commission Mobilités et infrastructures – voirie,
- Monsieur François HENRION (*Augny*) est désigné en tant que membre de la Commission Eau et énergie en lieu et place de la Commission Déchets,
- Madame Sylvie ROUX (*Mey*) est retirée de la liste des membres de la Commission Ressources et stratégie.

Pour extrait conforme  
Metz, le 1 mars 2022  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

**Résumé de l'acte**  
**057-200039865-20220228-2022-02-CM7-2-DE**

**Numéro de l'acte :** 2022-02-CM7-2  
**Date de décision :** lundi 28 février 2022  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Désignation dans diverses Commissions d'étude thématiques  
**Classification :** 5.3 - Designation de représentants  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 02/03/2022  
**Numéro AR :** 057-200039865-20220228-2022-02-CM7-2-DE  
**Document principal :** 99\_DE-7-2.pdf

**Historique :**

02/03/22 14:56	En cours de création	
02/03/22 14:59	En préparation	Catherine DELLES
02/03/22 17:34	Reçu	Catherine DELLES
02/03/22 17:35	En cours de transmission	
02/03/22 17:37	Transmis en Préfecture	
02/03/22 17:40	Accusé de réception reçu	